Séance du 10 avril 2018 : Réforme globale de la fiscalité locale

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/04/2018

Saisine liée : POUR UNE RÉFORME GLOBALE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Revoir l'intégralité de la séance

Projet d'avis présenté par Jean-Karl Deschamps et Didier Gardinal, au nom de la section de l'économie et des finances.

La fiscalité locale a fait l’objet de réformes incessantes, parfois contradictoires, aboutissant à un système hybride qui ne satisfait plus personne. Ce dernier se caractérise par sa grande complexité, marquée par une multiplicité d’impôts et de taxes, des règles d’affectation peu lisibles, un enchevêtrement des compétences et la multiplication des dispositifs correctifs (péréquations, compensations, etc.), avec au bout du compte une moindre autonomie financière des collectivités locales.

Il est donc urgent d’engager une réforme globale de la fiscalité locale.

© - copyright CESE - Novembre 2026